

Série des modules obligatoires



ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

Modules obligatoires généraux

FOR 0001	Plan de formation personnel
ANI 1001	Animation d'un groupe de personnes
ANI 1002	Les jeunes d'abord
ANI 1003	Communication efficace
SOC 1004	Adultes dans le scoutisme
SOC 1005	Principes fondamentaux du scoutisme
SOC 1006	Développement spirituel
SOC 1007	Structure et organisation du Mouvement scout
SOC 1008	Histoire du Mouvement scout
SOC 1009	Scoutisme dans la communauté
GES 1010	Gestion d'un groupe scout
GES 1011	Sécurité et assurances
GES 1012	Financement 1

Modules obligatoires pour l'obtention du Badge de Bois

(L'un ou l'autre des cinq modules suivants)

ANI 1021	Les jeunes de 7-8 ans
ANI 1022	Les jeunes de 9-11 ans
ANI 1023	Les jeunes de 11-14 ans
ANI 1024	Les jeunes de 14-17 ans
ANI 1025	Les jeunes de 17-21 ans
ANI 1026	Programme des jeunes 1
ANI 2026	PROGRAMME DES JEUNES 2
ANI 3026	Programme des jeunes 3
ANI 1027	La relation adulte/jeune
TEC 1028	Le jeu dans le scoutisme
TEC 1029	Pédagogie des techniques
TEC 1030	Camps et sorties

Modules obligatoires pour l'obtention du Nœud de Cabestan violet

ANI 1041	Animation des adultes
GES 1042	Gestion des ressources adultes 1
GES 1043	Recrutement des adultes
GES 1044	Gestion financière 1
GES 1045	Gestion de l'information 1
GES 2012	Financement 2
TEC 1046	Tenue d'une réunion
TEC 1047	Recrutement et accueil des jeunes

FORMATION MODULAIRE

Programme des jeunes 2

ANI 2026

Première édition
Mars 2000

Objectifs du module PROGRAMME DES JEUNES 2

Objectif général

Connaître l'application pédagogique et le cadre symbolique du Programme des jeunes propres à une branche en particulier.

Objectifs particuliers

1. Décrire les principes de fonctionnement de l'unité.
2. Donner la définition des principaux termes du vocabulaire propre à la branche.
3. Comprendre comment les sept éléments de la méthode scout se appliquent à la branche.
4. Décrire les mécanismes de participation au projet d'unité (application du VCPRÉF).
5. Décrire le système de progression individuelle.

Avertissement

Les documents de l'Association des Scouts du Canada sur la formation modulaire sont destinés à la *formation* des adultes de l'Association. Bien qu'ils fassent référence à des politiques et à des règlements officiels de l'Organisation mondiale du Mouvement scout et de l'Association des Scouts du Canada, ils ne remplacent pas ces politiques et règlements officiels et ne sauraient être interprétés comme tels.

Sommaire

CONTENU	3
Matière	3
Pédagogie	5
ÉVALUATION FORMATIVE	7

Note. *Pour alléger le texte et faciliter la lecture, le genre masculin désignant des personnes inclut les genres féminin et masculin.*

Ce module de formation scout a été conçu à l'usage des adultes de l'Association des Scouts du Canada engagés dans un processus de formation structuré. Il peut être reproduit à des fins de formation ou de documentation pourvu que la source soit mentionnée.

©2000, Association des Scouts du Canada

Contenu du module

PROGRAMME DES JEUNES 2

MATIÈRE

Introduction

ANI 2026 est le deuxième d'une série de trois modules consacrés au Programme des jeunes. Il s'agit d'une séquence à suivre dans l'ordre: après ANI 1026 (Programme des jeunes 1), l'adulte en apprentissage passera à ANI 2026 (Programme des jeunes 2), puis à ANI 3026 (Programme des jeunes 3).

Alors qu'ANI 1026 présentait une approche générale du Programme des jeunes dans le scoutisme, ANI 2026 propose d'en étudier une application pédagogique particulière, avec son cadre symbolique (ou sa thématique). L'apprentissage peut varier d'un adulte à l'autre, selon ses connaissances antérieures et son expérience pratique, selon la branche elle-même, mais il faut s'attendre à consacrer une bonne dizaine d'heures à cette étude.

La matière sera abordée sous l'angle d'une lecture dirigée. L'adulte en apprentissage doit donc se procurer au préalable le guide d'animation approprié parmi ceux qui sont publiés par l'Association. Il est important de toujours consulter la bonne édition.

Huit manuels sont offerts aux adultes éducateurs dans les différentes branches. Ce sont:

Groupe d'âge	Branche	Titre du manuel	Dernière édition
7-8 ans	Castors	<i>Castors en plongée</i>	1993
	Hirondelles	<i>L'Itinéraire des Hirondelles</i>	1997
9-11 ans	Louveteaux	<i>Meute en chasse</i>	1991
	Exploratrices	<i>Réseau en exploration</i>	1996
11-14 ans	Éclaireurs	<i>Parcours d'Éclaireurs</i>	1998
	Intrépides	<i>Le Club des Intrépides</i>	1996
14-17 ans	Pionniers	<i>Cimes</i>	1995
17-21 ans	Scouts-Aînés	<i>Servir</i>	1997

FORMATION MODULAIRE

Notons que la plupart de ces guides vont au-delà de la stricte application pédagogique à une branche donnée. Dans plusieurs des publications, on trouve une introduction au scoutisme, un survol du développement des jeunes selon le groupe d'âge, des indications pour préparer les camps, des modèles de cérémonies, une approche de développement spirituel, etc.

Or, le présent module n'a pour objet que l'application spécifique du Programme des jeunes à une branche, soit:

- le système d'équipes (ou les principes de fonctionnement de l'unité,
- le cadre symbolique (ou la thématique),
- la Loi et la Promesse,
- la progression personnelle,
- le projet et son déroulement (l'application du VCPRÉF).

Tout au long de son étude, l'adulte en apprentissage ne perdra pas de vue les trois autres éléments essentiels de la méthode scout, soit:

- la relation éducative,
- l'éducation par l'action,
- l'importance de la nature.

PÉDAGOGIE

Les questions qui suivent ne doivent pas être considérées comme des questions d'examen ou d'évaluation, mais bien comme des sujets d'étude et de réflexion. Elles vous permettront de vérifier votre compréhension de l'application du Programme des jeunes à une branche donnée et faciliteront l'assimilation de la matière étudiée.

1. Loi et Promesse

- a) S'il y a lieu, comparez la Loi scout avec l'adaptation qui a été faite pour la branche. Pourquoi une adaptation ?
- b) Quelles sont les principales valeurs que vous pouvez identifier dans la loi de la branche ?
- c) Quels sont les autres moyens pour transmettre les valeurs scout : devise, mot d'ordre, etc. ?
- d) Lorsqu'il prononce sa Promesse, à quoi le jeune s'engage-t-il exactement ?

2. Le cadre symbolique

- a) Quelle est la thématique de la branche ?
- b) S'il y a une histoire, sauriez-vous la résumer ?
- c) À quoi peut servir la thématique ?
- d) Pouvez-vous faire ressortir quelques valeurs véhiculées par la thématique ou par l'histoire ?
- e) Généralement, le vocabulaire de la branche se rapporte à la thématique. Essayez de définir chaque terme en vos propres mots et d'imaginer comment vous pourriez les expliquer à des jeunes.

3. Le fonctionnement de l'unité

- a) Quelle est la composition de l'unité (âge des jeunes, nombre de jeunes) proposée pour la branche ? S'il y a un âge charnière, pourriez-vous expliquer ce qu'il signifie ?
- b) Comment se forment les équipes (huttes, sizaines, patrouilles, équipes...) ?

FORMATION MODULAIRE

- c) Quel sont les objectifs éducatifs des équipes dans l'unité ?
- d) Quelle est la proportion souhaitable des activités en équipes par rapport aux activités en unité ?
- e) Quels sont les différents rôles et responsabilités que les jeunes peuvent assumer dans une équipe ?
- f) Comment se déroule la vie d'équipe ?
- g) Quels sont les moyens proposés pour stimuler le sentiment d'appartenance à l'unité et à l'équipe ? Avez-vous d'autres moyens à suggérer ?

4. Les mécanismes de participation au projet d'unité (application du VCPRÉF)

- a) Comment nomme-t-on le projet d'unité dans la branche ?
- b) Pouvez-vous décrire les différentes étapes du projet et quels rôles sont appelés à jouer les jeunes à chacune de ces étapes? Quelles sont les responsabilités des adultes éducateurs à chacune des étapes ?
- c) Donnez un exemple de projet d'unité (différent des exemples présentés dans le manuel) en décrivant son déroulement pour chacune des étapes du VCPRÉF.

5. Le système de progression personnelle

- a) Pouvez-vous identifier quelques principes éducatifs reliés à la progression personnelle ?
- b) Quelles sont les grandes étapes de la progression sur le plan des valeurs ?
- c) Pour chacune de ces étapes, seriez-vous capable d'expliquer à un jeune les conditions pour obtenir un badge de progression?
- d) Comment doit se dérouler l'évaluation des jeunes ?
- e) Sur le plan des compétences, quels sont les champs que le jeune peut explorer?
- f) Donnez quelques exemples de réalisations qu'un jeune peut effectuer pour obtenir chacun des brevets de compétences.
- g) Pouvez-vous dresser un tableau présentant la progression personnelle en indiquant les étapes et les badges qui s'y rattachent?

- h) Quels sont les moyens proposés pour motiver le jeune à monter à la branche suivante ? Auriez-vous d'autres moyens à suggérer ?

Évaluation formative du module PROGRAMME DES JEUNES 2

1. L'adulte en apprentissage aura étudié et assimilé les différents éléments de l'application pédagogique du Programme des jeunes à une branche qui l'intéresse:
 - le système d'équipes (ou les principes de fonctionnement de l'unité),
 - le cadre symbolique (ou la thématique),
 - la Loi et la Promesse,
 - la progression personnelle,
 - le projet et son déroulement (l'application du VCPRÉF).
2. L'adulte en apprentissage comprend bien l'importance de la relation éducative avec chaque jeune et de l'éducation par l'action.
3. L'adulte en apprentissage a étudié attentivement le manuel qui se rapporte à la branche et il peut aisément s'y référer au besoin.
4. L'adulte en apprentissage est en mesure d'expliquer aux jeunes de la branche le fonctionnement de l'unité, ainsi que les mécanismes de participation et de progression proposés.